

## Matignon joue la carte de la simplification

Tous les ministres étaient conviés le 2 avril à Matignon pour un comité interministériel de modernisation de l'action publique (Cimap). Au menu : chasse aux normes, évaluation des politiques publiques, réorganisation des services territoriaux de l'État et fusion d'établissements publics.

### – Moins de normes, plus simples

Dans une instruction de quatre lignes, le Premier ministre intime à ses ministres et aux préfets de “*veiller personnellement*” à ce que les administrations adoptent “*une interprétation facilitatrice*” des normes “*pour simplifier et accélérer la mise en œuvre des projets publics ou privés*” [[cliquez ici pour lire l'instruction](#)]. Le gouvernement confirme un moratoire des normes qui implique que tout nouveau texte réglementaire doit s'accompagner désormais d'une “*simplification correspondante*”. Les directeurs d'administration centrale seront aussi évalués sur des objectifs de simplification inscrits noir sur blanc dans leur lettre de mission.

### – Neuf nouvelles politiques évaluées

Démarche ambitieuse, l'évaluation de l'ensemble des politiques publiques d'ici la fin du quinquennat se rode. En 2013, 40 audits sont programmés, soient un total de 250 milliards d'euros et 20 % de la dépense publique totale. Sur les 27 évaluations annoncées en décembre, 8 ont abouti à un premier diagnostic et toutes sont dotées d'un calendrier précis. Neuf nouvelles évaluations démarreront au second semestre, en plus des 13 déjà prévues, sur des dossiers aussi importants que l'aide à l'insertion professionnelle des jeunes, la politique en faveur de la baisse des coûts de construction, l'accueil des demandeurs d'asile ou l'optimisation des achats de maintenance des armées.

### – Faciliter la gestion sur le terrain

Chamboulés par cinq ans de RGPP, les services territoriaux de l'État (services déconcentrés des ministères et préfetures) ont les honneurs de ce deuxième comité interministériel de modernisation de l'action publique. “*À l'initiative du Premier ministre, un groupe de travail a formulé une trentaine de propositions opérationnelles pour faciliter le travail quotidien des services*”, note Matignon. Toute nouvelle loi ou règlement devra en outre faire l'objet d'une étude sur ses conséquences pour les services régionaux et départementaux des ministères. Jean-Marc Ayrault a enfin confié au préfet Jean-Marc Rebière et à l'ingénieur Jean-Pierre Weiss une mission sur le devenir de l'administration territoriale de l'État [[lire notre article](#)]. Les hauts fonctionnaires remettront leurs conclusions d'ici fin juin.

### – Quinze agences fusionnées

Le Premier ministre va adresser dans les prochains jours, sous la forme d'une circulaire aux ministres, les nouvelles règles de création d'une agence publique. L'objectif est de limiter le nombre d'établissements publics et autres “comités Théodule”. Le Contrôle général économique et financier est chargé de passer au crible les quelque 200 organismes de moins de 50 agents pour identifier les possibilités de fusions d'ici le mois de juin. Chaque ministère devra ensuite les mettre en œuvre afin de rationaliser les établissements publics de son périmètre. Déjà, “*le regroupement ou la suppression d'une quinzaine d'organismes aux missions complémentaires ont été décidés*”, souligne Matignon sans préciser de quels organismes il s'agit.